

CDIP/28/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 5 avril 2022

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Vingt‑huitième session
Genève, 16 – 20 mai 2022**

Stratégie d’amélioration future de WIPO Match

*Document établi par le Secrétariat*

1. Lors de l’examen du point de l’ordre du jour “Travaux futurs” à sa vingt‑septième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a décidé que le Secrétariat présenterait un document sur la “Stratégie pour l’amélioration future de la plateforme WIPO Match”.
2. En conséquence, le présent document contient la stratégie proposée par le Secrétariat. Le document précise donc les principes sur la base desquels il est prévu d’apporter des modifications concernant la finalité, les objectifs et les fonctions de la plateforme WIPO Match.
3. Les améliorations techniques apportées à la plateforme et les modifications structurelles apportées à l’interface seront effectuées sur la base d’un descriptif de projet détaillé qui sera élaboré en temps voulu.

## Rappel

1. La recommandation n° 9 du Plan d’action pour le développement demandait à l’OMPI “de créer, en concertation avec les États membres, une base de données pour établir le parallèle entre les besoins spécifiques de développement liés à la propriété intellectuelle et les ressources disponibles, étendant ainsi la portée de ses programmes d’assistance technique, afin de réduire la fracture numérique”.
2. Pour faire suite à cette recommandation, le Secrétariat a proposé un projet visant à élaborer une base de données de mise en parallèle des besoins de développement liés à la propriété intellectuelle, à la troisième session du comité (annexe IV du document [CDIP/3/INF/2](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=128801)). Suite à son approbation, les responsables du projet ont établi la base de données prévue, qui centralise les informations pour l’OMPI, les États membres et les donateurs potentiels. Celle‑ci visait également à faciliter l’évaluation des besoins des autres États membres (bénéficiaires) et le recensement des ressources ou des moyens de répondre à ces besoins.
3. En outre, dans le contexte de la mise en œuvre et de l’intégration du projet relatif au Plan d’action pour le développement sur le renforcement de la coopération Sud‑Sud dans le domaine de la propriété intellectuelle au service du développement parmi les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA)[[1]](#footnote-2), le Secrétariat a introduit en 2014 de nouvelles fonctions dans la base de données de mise en parallèle des besoins de développement liés à la propriété intellectuelle qui a permis de faire correspondre les besoins et les offres des pays en développement et des PMA, afin d’appuyer ces pays et de les aider dans les activités de formation et de renforcement des capacités. Par conséquent, WIPO Match a été adapté pour faciliter la coopération Sud‑Sud.
4. Afin de favoriser une plus grande coopération entre donateurs et demandeurs d’assistance et d’offrir des fonctions techniques plus nombreuses et de meilleure qualité aux utilisateurs, la base de données de mise en parallèle des besoins de développement liés à la propriété intellectuelle a été réorganisée en 2016 et dénommée “[WIPO Match](https://www.wipo.int/wipo-match/fr/index.html)”. Avec ce changement, la plateforme a encore renforcé sa fonction de mise en parallèle en réunissant les parties prenantes de la propriété intellectuelle, et en particulier les prestataires d’assistance technique et les bénéficiaires, pour mettre en parallèle les besoins particuliers et les ressources disponibles. L’objectif de WIPO Match était également de stimuler le volume et l’impact des activités d’assistance en matière de développement de l’Organisation.

## Contexte actuel

### WIPO Match

1. En 2021, la Section de l’évaluation de la Division de la supervision interne de l’OMPI a procédé à une évaluation formative[[2]](#footnote-3) de la plateforme WIPO Match (ci‑après dénommée “évaluation de la DSI”), axée sur la recherche de possibilités d’apprentissage et d’améliorations du programme et la formulation de recommandations pour l’élaboration de services supplémentaires à valeur ajoutée pouvant compléter ceux déjà fournis par la plateforme. L’évaluation de la DSI a porté sur la période 2016‑2020.
2. Le rapport d’évaluation de la DSI contenait, entre autres, les principales conclusions suivantes :
* Le descriptif de projet a utilisé une définition restrictive des résultats axée exclusivement sur le nombre de correspondances. Par conséquent, le projet sous‑estimait et laissait de côté la qualité des connexions réseau, la richesse du réseau et les contributions résultant de l’engagement, de la diversité ou de la visibilité du réseau.
* Les avantages de la plateforme WIPO Match avaient évolué au fil du temps. Il s’est avéré que la plateforme comprenait un mélange de services et de propositions que le projet ne pouvait pas offrir de manière réaliste à tous les membres de la plateforme avec les capacités et les ressources dont il disposait.
* La plateforme WIPO Match associait le secteur des entreprises, les universités, les pôles d’innovation, les institutions gouvernementales et les organisations internationales multilatérales, ainsi que les offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle. Toutefois, l’évaluation a également permis de constater que les critères d’adhésion n’étaient pas suffisamment clairs pour que le potentiel de la plateforme puisse être pleinement exploité.
* La plateforme WIPO Match sur le Web était obsolète et elle n’était pas conforme aux normes modernes. La plateforme sur le Web actuelle limitait l’efficacité des travaux de l’équipe chargée du projet, car plusieurs tâches devaient être effectuées manuellement.
1. S’agissant de ses fonctions et de son adéquation à l’objectif, sur la base des informations recueillies auprès des parties prenantes consultées au cours de l’évaluation susmentionnée de la DSI, il est entendu que, pour répondre aux besoins des utilisateurs de la plateforme, WIPO Match a besoin d’une interface plus intuitive, hébergée par une plateforme moderne et conviviale fournissant davantage de services et une meilleure répartition des responsabilités entre ses membres. Pour obtenir de meilleurs résultats, il est nécessaire de disposer de ressources plus rationnelles consacrées à la modernisation technique de la plateforme, ainsi qu’à son administration quotidienne et à sa gestion globale.
2. En outre, le Rapport sur la performance de l’OMPI en 2018‑2019[[3]](#footnote-4) indiquait que, comme WIPO Match avait obtenu quatre correspondances au cours de l’exercice biennal 2018‑2019, il n’avait pas atteint son objectif biennal. Un dispositif de mise en parallèle supplémentaire a été obtenu à la fin de 2021, ce qui a donné lieu à un total cumulé de sept correspondances générées par la plateforme au cours des trois derniers exercices biennaux (c’est‑à‑dire depuis sa réorganisation en 2016). En termes de ressources, il a été estimé que WIPO Match a coûté à l’Organisation 1,41 million de francs suisses entre 2016 et 2020[[4]](#footnote-5).

### Coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et coopération triangulaire à l’OMPI

1. Les modes de coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et triangulaire sont de plus en plus reconnus comme des modalités importantes de la coopération internationale pour le développement. En particulier, ces types de mécanismes et d’initiatives de coopération favorisent et renforcent l’autonomie des pays en développement en facilitant le développement de leurs capacités innovantes et créatives pour rechercher des solutions, des outils et des technologies appropriées afin de résoudre leurs problèmes de développement, et pour formuler des stratégies adaptées pour y faire face.
2. La plateforme WIPO Match est fondée sur les principes de la création de partenariats entre donateurs et demandeurs et de la facilitation de l’assistance technique et du transfert de technologie. Ces principes sont en fait au cœur des initiatives de coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et triangulaire.
3. Outre la réponse à la recommandation n° 9 du Plan d’action pour le développement, les résultats obtenus par la plateforme contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable nos 9 et 17. Comme indiqué dans l’évaluation de la DSI, à la fin du mois de mars 2021 WIPO Match était l’une des très rares unités administratives de l’OMPI qui établissent des rapports et collaborent avec l’Office des Nations Unies pour la coopération Sud‑Sud et le Département des affaires économiques et sociales de l’Organisation des Nations Unies. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud‑Sud a estimé que la plateforme WIPO Match présentait un intérêt pour son travail et la plateforme du système Galaxy Sud‑Sud, tandis que le Département des affaires économiques et sociales a intégré WIPO Match dans sa plateforme en ligne du Mécanisme de facilitation des technologies pour appuyer le Programme de développement durable à l’horizon 2030.
4. Au fil des ans, l’OMPI a poursuivi ses efforts pour encourager la coopération Sud‑Sud et la coopération triangulaire entre ses États membres dans le cadre de différents projets et activités. Entre autres mécanismes d’établissement de rapports, il réalise un exercice de cartographie périodique qui recense et regroupe toutes les activités de coopération Sud‑Sud en cours au sein de l’Organisation[[5]](#footnote-6). Au cours de l’exercice biennal 2018‑2019, quelque 20 pays supplémentaires se sont engagés dans la coopération Sud‑Sud, faisant apparaître une augmentation de 18% par rapport à 2017.
5. La vision et la mission de l’OMPI consacrées dans le Plan stratégique à moyen terme 2022‑2026 de l’Organisation[[6]](#footnote-7) accordent une attention particulière aux initiatives de coopération Sud‑Sud et de coopération triangulaire. Par conséquent, en redynamisant son approche et en élargissant son appui à ces initiatives dans le domaine de l’innovation et de la propriété intellectuelle aux niveaux national, régional et mondial, l’OMPI a l’intention d’utiliser la plateforme WIPO Match comme plateforme centrale pour accroître l’échange transparent d’informations entre les parties prenantes de l’écosystème de la propriété intellectuelle, encourager la coopération entre elles et faciliter les initiatives de coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et triangulaire.

## Travaux futurs

1. Afin de mieux utiliser la plateforme WIPO Match et de mettre l’accent sur les activités de coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et triangulaire, la plateforme actuelle sera améliorée sur le plan technique, restructurée et élargie afin de fournir davantage d’outils, de services et de fonctionnalités qui permettront d’obtenir de meilleurs résultats. Outre la collaboration entre demandeurs et donateurs, la plateforme comprendra d’autres mécanismes de coopération, tels que la coopération Sud‑Sud, la coopération Nord‑Sud et la coopération triangulaire, ainsi que les partenariats public‑privé, où le rôle de l’OMPI en tant que facilitateur est plus marqué et les résultats de cette coopération mieux intégrés.
2. Les principes directeurs de la plateforme améliorée seront les suivants : i) optimisation de sa portée; ii) administration efficace à faible coût; iii) prévention de la répétition inutile des tâches et de la redondance des informations et des fonctions; et iv) utilisation des informations et bases de données internes existantes.
3. Les informations sur la plateforme seront structurées par groupes thématiques qui seront axés sur les domaines dans lesquels l’accent et les efforts de l’OMPI pourraient être amplifiés lors de la fourniture d’une assistance technique. Par exemple : la sécurité alimentaire et l’agriculture; la propriété intellectuelle et la santé publique; l’innovation verte; l’amélioration de la gestion de la propriété intellectuelle; les industries de la création; etc. Les pays seront invités à faire part de leur expérience et de leurs pratiques recommandées dans chacun de ces groupes, tandis que l’OMPI facilitera les initiatives en matière de coopération et la complémentarité avec la fourniture de ressources techniques, humaines et financières.
4. En combinant ces deux séries de travaux de coopération pour le développement de l’OMPI – WIPO Match et la coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et triangulaire – et en rationalisant les ressources, l’OMPI éviterait la répétition inutile des tâches et l’affectation de ressources à des actions débouchant sur des résultats similaires. En outre, une fois fusionnées et améliorées, la nouvelle plateforme offrira les éléments ci‑après.
	* 1. Une plateforme plus conviviale qui offrira la possibilité d’échanger des exemples de réussite et des données d’expérience dans différents domaines de la propriété intellectuelle et de dialoguer avec les pairs en vue de créer un éventuel engagement de coopération ou des partenariats.
		2. Une plateforme fournissant des informations consolidées et coordonnées sur les activités de l’OMPI dans le domaine de la coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et triangulaire.
		3. Un réseau d’appui établi pour les mises en relation dans le domaine de l’innovation et de la propriété intellectuelle facilité par l’OMPI.
		4. Un mécanisme défini pour impliquer toutes les parties prenantes dans de nouvelles initiatives et partenariats.
		5. Un rôle mieux défini et renforcé pour l’OMPI en tant que facilitateur de la coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et triangulaire.
		6. Un mécanisme amélioré pour la mise à jour régulière, l’amélioration et l’établissement de rapports sur les initiatives de coopération Sud‑Sud, Nord‑Sud et triangulaire.
5. Lors de l’élaboration du document détaillant les améliorations techniques à apporter à la plateforme WIPO Match et aux améliorations structurelles de l’interface, l’OMPI prendra en considération les principes décrits dans la présente stratégie, les principales conclusions de l’évaluation de WIPO Match par la DSI décrite au paragraphe 9 et les observations formulées par les États membres.
6. *Le CDIP est invité à examiner les informations contenues dans le présent document.*

[Fin du document]

1. Vous trouverez de plus amples informations sur le projet relatif au Plan d’action pour le développement sur le renforcement de la coopération Sud‑Sud dans le domaine de la propriété intellectuelle au service du développement parmi les pays en développement et les PMA à l’adresse <https://dacatalogue.wipo.int/projects/DA_1_10_11_13_19_25_32_01>. [↑](#footnote-ref-2)
2. Le rapport d’évaluation de la DSI est disponible à l’adresse [https://www.wipo.int/export/sites/www/about‑wipo/en/oversight/iaod/evaluation/pdf/210617\_report\_evaluation\_of\_wipo\_match\_for\_publication.pdf](https://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/en/oversight/iaod/evaluation/pdf/210617_report_evaluation_of_wipo_match_for_publication.pdf). [↑](#footnote-ref-3)
3. Le Rapport sur la performance de l’OMPI en 2018‑2019 est disponible à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=506751>. [↑](#footnote-ref-4)
4. Paragraphe 91 de l’évaluation de WIPO Match, disponible (en anglais) à l’adresse [https://www.wipo.int/export/sites/www/about‑wipo/en/oversight/iaod/evaluation/pdf/210617\_report\_evaluation\_of\_wipo\_match\_for\_publication.pdf](https://www.wipo.int/export/sites/www/about-wipo/en/oversight/iaod/evaluation/pdf/210617_report_evaluation_of_wipo_match_for_publication.pdf). [↑](#footnote-ref-5)
5. La cartographie des activités de coopération Sud‑Sud facilitées par l’OMPI en 2019 est disponible à l’adresse <https://www.wipo.int/export/sites/www/cooperation/en/south_south/docs/mapping_activities_2019.pdf> [↑](#footnote-ref-6)
6. Le Plan stratégique à moyen terme de l’OMPI pour 2022‑2026 est disponible à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=541373> [↑](#footnote-ref-7)